

COMBATTRE LA PAUVRETÉ EN LUTTANT CONTRE LE SURENDETTEMENT?

Axe Politiques socio-fiscales

Equipe de recherche:

Jeanne LAZARUS



Chargée de recherche CNRS au Centre de Sociologie des Organisations (Sciences Po-CNRS).

Ses recherches portent sur les relations des individus avec les institutions financières. Elle s'intéresse principalement à la façon dont les États organisent le marché des produits financiers à destination des particuliers, et en particulier aux politiques d'éducation financière.

Yohann MORIVAL



Docteur en science politique. Il est « jeune docteur » du LIEPP au sein du projet L'argent des ménages dans les politiques publiques.

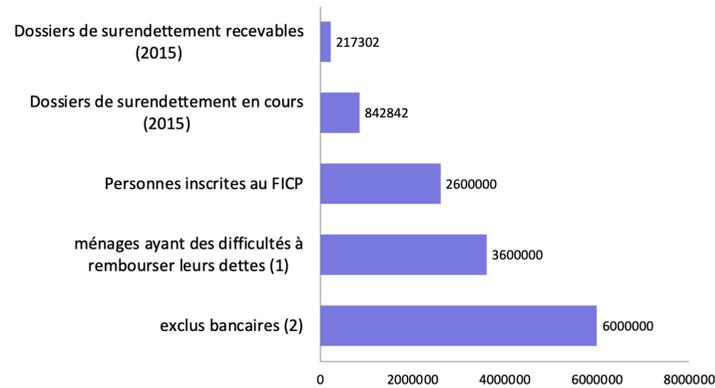
Ses recherches portent sur les modalités de mise en action de différentes institutions politiques

Membres associés:

- Marie-Emmanuelle Chessel
- Nicolas Delalande
- Sophie Dubuisson-Quellier
- Nicolas Duvoux
- Ana Perrin-Heredia



À la suite des pays anglo-américains, la France connaît une effervescence politique autour de l'encadrement des pratiques monétaires des particuliers: réforme d'envergure de la procédure de surendettement en 2010, suivie de multiples aménagements; intégration de « l'inclusion bancaire » comme objectif de lutte contre la pauvreté dans le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté de 2013; mise en place d'un observatoire de l'inclusion bancaire à la Banque de France en 2014; expérimentation des Points conseil budget en 2016, relancée en 2019, lieux dédiés à la détection des difficultés financières et aux médiations avec les créanciers; lancement d'une stratégie nationale d'éducation financière depuis janvier 2015. L'observation de ces politiques est un point d'entrée à l'analyse des transformations des politiques sociales: réflexion sur les minimas sociaux, responsabilisation des bénéficiaires, mise en réseau des intervenants et diminution des budgets alloués aux politiques sociales.



Délimiter le surendettement

La figure du surendetté incarne les malheurs socio-économiques identifiés par la société et évolue avec eux, en même temps que la procédure de surendettement est au cœur des interactions entre les différents acteurs impliqués dans la lutte contre les difficultés financières et de luttes multiples: comment définir le surendettement ? Qui est le mieux à même de le prévenir et de le traiter ? Comment répartir la responsabilité entre les prêteurs et les emprunteurs ? Ce problème ne concerne-t-il qu'une partie marginale de la population, qui gère mal son argent, ou est-ce un enjeu social majeur ? Le chiffrage du surendettement est en soi un enjeu politique fondamental.

Fabriquer le consensus: une prévention destinée à la « classe moyenne »

L'intégration des questions bancaires au sein des politiques sociales, notamment au travers du projet Points Conseil Budget, a nécessité l'élaboration d'un accord sur le périmètre et les modalités de l'action publique entre des acteurs aussi divers que des groupes bancaires, des associations ou des organisations spécialisées dans la médiation des dettes. Chacun porte une définition différente de la lutte contre le surendettement. En adoptant une démarche socio-génétique, l'enquête reconstitue l'origine des PCB puis les multiples étapes et scénarios abandonnés au cours de leur élaboration.

Nous montrons comment la mobilisation de la « classe moyenne » comme public de la lutte contre les difficultés financières constitue une manière d'agréger des points de vue distincts. S'y retrouve à la fois l'idée que les risques financiers pèsent sur l'ensemble de la population et la volonté de développer des actions en direction d'un nombre de plus en plus important de travailleurs pauvres qui pourraient avoir des réticences à se tourner vers les structures installées de l'action sociale.

Les points Conseil Budget à la recherche de leur public

Comment ce dispositif d'action publique est-il mis en application ? Une ambition forte de cette recherche est d'adopter une approche multi-située depuis les acteurs nationaux et décisionnels jusqu'aux interactions avec les bénéficiaires.

Au long de cette chaîne, ce qui est peut-être le plus constant est la définition du « public » visé : tous les acteurs impliqués dans la création des PCB souhaitent toucher des populations qui habituellement ne fréquentent pas les centres sociaux, dont les revenus se situent au-dessus des barèmes des minima sociaux, mais sont trop justes pour faire face aux charges de la vie courante.

Pourtant les structures locales des PCB sont en majorité des structures d'action sociale préexistantes. Leur public était jusqu'alors principalement composé d'une population plus démunie. Le label de PCB incite des structures d'action sociale à faire évoluer leurs missions sans toutefois parvenir à identifier clairement ce nouveau public. En mettant l'accent sur les contraintes pesant sur cette « street level bureaucracy » et sur les acteurs associatifs locaux, ce projet met en lumière les nombreuses redéfinitions par en bas des formes de l'action publique étatique.

Evaluer le flou ?

L'expérimentation des PCB fait l'objet d'évaluations. Nous nous intéressons au choix des critères permettant de qualifier l'expérimentation comme un échec ou une réussite. Nous portons une attention particulière aux instruments, comme le système d'information, dont la définition participe de la mise en place du cadre de l'évaluation.

Nous observons ainsi des modalités de légitimation de l'action publique. Réfléchir sur les critères d'évaluation en observant les membres des corps d'inspection, conduit le chercheur à la réflexivité sur ses propres critères de jugement.

